Procès verbal

Conseil exécutif 2025-2026
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #32 - Ordinaire - Session d'Hiver 2026
Mercredi 25 mars 2026 à 20h00
Université de Sherbrooke - Local A9-146-2

Présences :
Frédérique Wallis - Présidence
Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive
Romy Sasseville - Vice-présidence aux communications
Élodie Roncière - Vice-présidence à l'environnement et à la condition étudiante
Samara Healey - Vice-présidence aux premières années
Julien Boulianne - Trésorerie
Alexandre Taschereau - Vice-présidence aux affaires professionnelles
Maëlle Lacroix - Vice-présidence aux affaires académiques

Absences :
Laurence Lascelle - Vice-présidence aux affaires sociales et sportives
Raphaël Gariépy - Vice-présidence aux affaires externes

Observateur :
Matisse Lasser-Bellavance - Vice-présidence aux affaires sociales et sportives 2026-27

1. **<u>Ouverture de la rencontre</u>**

   Frédérique Wallis déclare l'ouverture de la rencontre à 20h05.

2. Désignation du secrétariat

Samara Healey propose Romy Sasseville au secrétariat.
Élodie Roncière appuie.
AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Julien Boulianne propose l'adoption de l'ordre du jour.
Élodie Roncière appuie.
AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêt.

5. Vérification et adoption des procès-verbaux

PV31_H26_2026_03_18

Maëlle Lacroix propose l'adoption du procès-verbal.
Jacob Tanguay appuie.
AU.

6. Rapport des commissions

6.1. Commission électorale

Julien Boulianne explique que les élections ont eu lieu depuis la dernière rencontre. Romy Sasseville, Clémence Lamer et lui-même ont assuré l'intégrité des élections. La Commission a été beaucoup sollicitée afin de réglementer les élections.

Frédérique Wallis pose une question par rapport aux spécifications dans le guide électoral.

Julien Boulianne répond.

Jacob Tanguay explique que, pour la nouvelle commission électorale pour les élections autonomes des comités, les membres de la commission se sont répartis les formulaires à faire par comité. Lundi à mercredi prochain sera l'ouverture des formulaires pour les postes des comités. Jeudi à vendredi sera le vote.

7. Rapports des personnes dirigeantes

7.1. Présidence

Frédérique Wallis explique que concernant le contrat avec Voltaïc, il y avait seulement une clause qui semblait problématique. Mis à part cela, le contrat est principalement resté le même.

Frédérique Wallis explique que concernant les antécédents judiciaires, il y a un code promo pour les étudiants.

Romy Sasseville approuve la publication sur Facebook, et questionne si Instagram serait pertinent.

Élodie Roncière et Julien Boulianne proposent l'idée d'envoyer un courriel afin de publier le Code promo.

Maëlle Lacroix explique qu'il pourrait être pertinent de l'envoyer dans le groupe messenger qui rassemble tous les étudiants de droit.

Frédérique Wallis et Romy Sasseville conclut qu'un courriel sera envoyé, ainsi qu'une publication Facebook et Instagram.

Frédérique Wallis annonce que le Jeune Barreau recherche des bénévoles pour être réceptionniste à la clinique juridique qu'ils organisent dans les bureaux du CAIJ.

7.2. Vice-présidence

Jacob Tanguay explique qu'il y a eu l'Assemblée générale lundi soir dernier. Quelques personnes ont créées du retard.

Julien Boulianne mentionne que les personnes ayant créées un peu de retard ont été informées.

Jacob Tanguay annonce qu'en collaboration avec Laurence Lascelle, ils ont débuté la rédaction d'une trousse d'informations destinée aux nouveaux administrateurs pour l'année 2026-2027. Il explique avoir terminé les activités du droit notarial et qu'il reste un montant d'argent supplémentaire.

Julien Boulianne clarifie le montant restant au Comité du droit notarial. Il demande à Jacob Tanguay quelle est la date de début des élections autonomes.

Jacob Tanguay répond qu'il va publier le guide et il va publier l'heure de départ des élections. Il annonce que ce sera à partir du 30 mars 2026.

7.3. <u>Trésorerie</u>

Julien Boulianne explique qu'il a reçu une lettre du cabinet de comptabilité de l'AGED (Raymond Chabot Grant Thornton) cette semaine. Il n'a pas encore signé, car il prévoit envoyer un courriel à un autre cabinet de comptables afin de valider les autres options et d'en parler avec le CA.

Jacob Tanguay répond que selon lui, la première année sera plus dispendieuse, mais que les prochaines vont se rétablir.

Julien Boulianne explique qu'il a parlé au trésorier du Défilé X Show D'la Fac. Selon celui-ci, le défilé est profitable. Toutefois, le trésorier du comité est très occupé, donc il est possible que les documents soient envoyés pendant le prochain mandat et que ce ne sera pas Julien Boulianne qui s'en occupera.

Julien Boulianne a annoncé aux participants de Salzbourg que leur demande de subvention sera traitée lors du prochain mandat.

Il mentionne également que les démarches avancent pour le tournoi de golf AGED x ADDUS, mais que Alexandre Taschereau va élaborer sur cela dans son rapport.

Julien Boulianne explique que Jean-Christophe St-Germain a mentionné de demander un budget afin de payer un souper pour le dernier Conseil d'administration.

Le Conseil exécutif constate qu'ils ont déjà payé de la nourriture à des rencontres du CA cette année, et que c'est la 32e rencontre du Conseil exécutif du mandat et que le CE ne s'est pas payé de nourriture.

7.4. <u>Responsable aux premières années</u>

Samara Healey explique qu'elle a reçu un message de la coordonnatrice du comité de l'accès à la justice. Au sein de ce courriel, elle explique qu'elle aimerait créer des trousses de soin pour les femmes victimes de violence conjugale.

Jacob Tanguay, par souci de cohérence, aurait tendance à s'opposer. Il s'agirait de faire une donation avec l'argent des étudiants.

Élodie Roncière mentionne que le Comité Féministe serait intéressée à faire une collaboration éventuelle.

Romy Sasseville mentionne avoir également reçu un courriel de la coordonnatrice.

Élodie Roncière demande s'il existe une manière de changer le projet afin de le rendre bénéfique aux étudiants.

Samara Healey émet l'opinion qu'elle voit difficilement un étudiant venir chercher une trousse.

Élodie Roncière propose de créer un kiosque affilié avec une organisation concernant la violence conjugale. Les personnes de l'organisation pourraient avoir des discussions sur le sujet et peut-être offrir des ressources juridiques concernant la violence conjugale.

Frédérique Wallis émet qu'il s'agit d'une bonne idée.

Jacob Tanguay émet l'opinion que la Commission budgétaire avait comme position de ne pas allouer une somme d'argent si c'était pour faire des cadeaux à des panélistes, ce qui, en l'espèce, va un peu dans ce sens. La collecte serait toutefois possible.

Julien Boulianne est davantage en accord avec Jacob Tanguay par souci de cohérence de ne pas donner l'argent des étudiant.e.s gratuitement à des organisations externes. Il est d'avis que le comité peut récolter des dons, mais pas donner son excédent budgétaire de l'AGED à un organisme externe.

Frédérique Wallis propose à Samara Healey de contacter l'organisatrice et de lui proposer ce qu'il a été discuté aujourd'hui.

7.5. <u>Responsable aux affaires externes</u>

Aucun rapport dû à son absence.

7.6. <u>Responsables aux communications</u>

Romy Sasseville explique que le site internet est mis à jour.

Romy Sasseville explique que pour le Grand Banquet, on faisait tirer une carte-cadeau chez Euphorik de 100$. Elle se demande si quelqu'un serait allé le chercher, car l'employée a dit à Romy Sasseville qu'une personne de l'AGED était déjà passée, mais personne n'y est allée. Romy Sasseville explique qu'il y a deux options : soit l'AGED achète un certificat cadeau pour le donner à la personne qui l'a remporté lors de l'encan, soit l'AGED rembourse l'étudiante.

Frédérique Wallis indique qu'elle va les rappeler pour faire un autre suivi avec que l'AGED fasse quoique ce soit d'autres.

Romy Sasseville aimerait qu'on ne fasse plus affaire Domino's (pizzas) avec qui l'AGED fait affaires, car la gestion de la commande a été très compliquée et qu'elle n'a pas reçu les pizzas à temps.

Julien Boulianne explique qu'Élise Rangel fait partie du Jeune Barreau du Québec. Elle a demandé, avec sa collègue, de faire une publication sur Instagram concernant la promotion d'un événement. Julien Boulianne est d'avis que c'est pertinent pour les étudiants d'avoir de telles informations et qu'on pourrait publier leur événement.

Alexandre Taschereau concorde.

Jacob Tanguay croit qu'il faudrait les faire payer.

7.7. <u>Responsable aux affaires sociales et sportives</u>

Matisse Lasser-Bellavance fait le rapport de Laurence Lascelle en son absence et avec son consentement.

Matisse Lasser-Bellavance explique que demain il s'agit du dernier 5@8, suivi du After et que la semaine prochaine il s'agira du dernier 5@11.

Matisse Lasser-Bellavance explique que tout se passe bien pour le Comité finissants, et que les vêtements ont commencé à être conçus.

Matisse Lasser-Bellavance explique que Laurence Lascelle a transmis ses cahiers de transitions à Cloé Desrochers et lui-même.

Matisse Lasser-Bellavance explique que le CIA a commencé ses formations VACS.

Romy Sasseville demande à Frédérique Wallis quel est le délai pour la transmission du guide de transition.

Frédérique Wallis dit que c'est le 1er avril.

Julien Boulianne explique que c'est un court délai pour écrire 40 pages et qu'il avait été discuté que c'était un délai flexible.

Julien Boulianne explique que la prochaine trésorerie a accepté recevoir le guide de transition après la fin de son mandat.

Frédérique Wallis répond qu'il ne sera pas possible de faire cela.

Jacob Tanguay répond que ce n'est pas un délai de rigueur.

Julien Boulianne confirme et demande un délai supplémentaire pour le terminer.

Frédérique Wallis demande un délai possible.

Julien Boulianne et Alexandre Taschereau mentionnent que pour eux, c'est une entente que ce sera après les examens finaux pour qu'ils s'assurent de faire un document de qualité. Ils expliquent qu'ils vont prioriser leurs tâches et l'exercice de leurs fonctions avant le guide de transition.

7.8. <u>Responsable aux affaires académiques</u>

Maëlle Lacroix annonce qu'elle sera présidente du prochain CE.

Maëlle Lacroix exprime qu'elle aurait aimé avec le nouveau CE discuter de la transition lors de la prochaine rencontre.

Samara Healey a proposé l'idée de louer une salle.

7.9. <u>Responsable aux affaires professionnelles</u>

Alexandre Taschereau explique que Julien Boulianne et lui ont trouvé un terrain de golf : Club de golf de Venise.

Julien Boulianne demande l'opinion du CE concernant le tournoi de golf et la composition du groupe d'organisateurs.

Maëlle Lacroix propose que ce soit davantage en mode formation de l'organisation de l'événement pour les personnes ne faisant pas partie du prochain CE. Si les personnes sont intéressées à organiser, il serait pertinent de les inclure. La discrétion de choisir le comité organisateur sera laissé cependant à Julien Boulianne et Alexandre Taschereau.

Alexandre Taschereau explique qu'il a eu une rencontre avec Julien Boulianne avec les étudiants de l'Université de Montréal afin de leur expliquer le fonctionnement du tournoi de golf. Ils veulent s'en inspirer pour en créer un à leur faculté de droit.

7.10. <u>Responsable à l'environnement et à la condition étudiante</u>

Élodie Roncière explique que le comité bien-être participera à une activité mercredi prochain "Sip and Paint" de 19h à 22h.

Élodie Roncière explique qu'elle aura une rencontre interfacultaire concernant l'environnement le 6 avril afin de mettre en place des initiatives durables.

Élodie Roncière explique que Droit vert l'avenir aura deux activités le 30 mars et le 9 avril 2026.

8. **Période de questions des membres**

9. **Affaires anciennes**

10. **Affaires nouvelles**

10.1. **Présence des comités à l'AG**

Représentant(e)s à l'AG du 23 mars 2026

Jacob Tanguay explique qu'il a fait la compilation et invite tous les membres à consulter son document.

Élodie Roncière demande des détails concernant les coupures qu'il pourrait y avoir concernant les comités.

Julien Boulianne n'est pas d'accord avec certains propos émis par Élodie Roncière.

Maëlle Lacroix émet l'opinion contraire de Julien Boulianne.

Jacob Tanguay exprime qu'il écrira un courriel aux comités qui n'étaient pas représentés lors de l'Assemblée générale.

Jacob Tanguay propose d'écrire un courriel à tous les coordonnateurs concernés en CCI afin de leur exprimer qu'il y a eu une sanction de 10% du budget alloué par l'AGED.
Maëlle Lacroix appuie.

Julien Boulianne propose un amendement à la proposition de modifier la sanction à 5% pour le comité CDAI, le Comité des arts, le comité droit autochtone, le comité droit constitutionnel et le comité politique, comité face à face, le comité PRD, le comité santé et le comité bien être, puisqu'une personne était présente à l'assemblée générale pour représenter le comité sur les deux personnes requises.

Jacob Tanguay accepte l'amendement à l'amiable.

Élodie Roncière appuie.

Maëlle Lacroix demande le vote.

6 votes oui.
1 vote non.
La proposition est adoptée à la majorité.

10.2. Ristourne Law Games Igloofest QC

Ristourne Igloofest QC (Law Games).png

Julien Boulianne explique que le Comité Law Games a vendu des billets pour Igloofest et il y avait une ristourne, détaillé dans le document joint. William LC Vallée et lui-même ont conclu le budget pour cette année. Laurence Lascelle a demandé que le montant soit versé à la délégation de l'année prochaine.

Frédérique Wallis mentionne que pour le comité CDAI, les commandites qu'ils ont récoltés vont à l'AGED de l'année prochaine. Elle soulève le point que par cohérence il devrait se passer la même chose pour les Law Games.

Julien Boulianne explique que l'argent va plutôt à des personnes et non au comité Law Games.

Alexandre Taschereau croit que le comité Law Games fera des virements de 6,50$ à chaque personne si on n'accepte pas d'envoyer l'argent à l'année prochaine.

Julien Boulianne propose que le 155$ soit déposé dans le compte de banque du comité Law Games 2026-2027 lorsque le compte de banque sera créé.
Alexandre Taschereau appuie.

Les membres du CE discutent de la décision de la semaine passée concernant le comité CDAI.

Julien Boulianne retire sa proposition. Il propose de mettre le point en dépôt lorsque Laurence Lascelle sera présente au CE.
Jacob Tanguay appuie.
AU.

11. Affaires diverses

11.1. Insertion des lignes directrices sur la politique PRP dans les cahiers de transition

Lignes directrices de la politique PRP pour les cahiers de transition

Jacob Tanguay explique que Lucille Tang-Levac avait rédigé des lignes directrices en vue de faciliter la mise en application de la politique sur la protection des renseignements personnels, lignes directrices qui ont été adoptées lors de la dernière séance du Conseil d'administration, et qu'il a mis les lignes directrices concernant le Conseil exécutif à intégrer dans tous les cahiers de transition dans le document ci-dessus. Certaines supplémentaires sont à intégrer pour les membres du Conseil exécutif qui siègent d'office sur le Conseil d'administration.

11.2. Grand Banquet (Profits)

Julien Boulianne explique que le Grand banquet a été rentable avec l'argent alloué par l'AGED dans le budget. Il restera quelques centaines de dollars dans la case budgétaire.

Julien Boulianne annonce que le Grand Banquet offrira un don de 3 304,71$ à l'Association canadienne pour la santé mentale.

12. Huis-clos statutaire

13. Date de la prochaine rencontre

Frédérique Wallis indique que la date de la prochaine rencontre est le mercredi 1er avril à 20h00.

14. Ajournement de la rencontre

Frédérique Wallis déclare la fermeture de la rencontre à 21h37.